

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 11/2/2022

En présence de: B Ballester, JF Berenguer, G Daviet, M Debain, H Delage, Y Denys
P Gabriel, M Gatteaux, JC Laramée, M Lienard, A Lucet,
Excusés: JJ Garneau et A Gonthier.

BILAN DU DEBUT D ANN2E 2022 :

Après la trêve des confiseurs et l'épisode Omicron de la pandémie, force est de constater que la fréquentation des tournois de régularité du club a fortement chuté, le mois de Janvier étant, de loin, le plus faible de l'année.

Toutefois, la fréquentation de la fin du mois et de début Février laisse présager d'un avenir meilleur

Point sur les licenciés :

Au 11 Février, 109 bridgeurs sont licenciés au BC Sarzeau, soit une augmentation de 32,93 /100 par rapport à l'année dernière. Rappel: avant la pandémie nous étions 124 licenciés et nous avons 42 membres qui n'ont pas repris leur licence. Le club a donc, sur les 2 dernières années enregistré une baisse de 12/100. Sur la même période, le Comité de Bretagne et la FFB ont enregistré une baisse de 21/100.

Sur ces 2 sujets, l'effet Covid est important et le constat est identique pour l'ensemble des associations bridgesques ou autres.

LE POINT SUR LES TOURNOIS ET LES COMPETITIONS :

Organisation du tournoi du 6 Mars :

2 équipes de Sarzeau sont inscrites.

M Lienard ouvre et ferme le club.

L'arbitre du tournoi contrôle le pass vaccinal.

M Gatteaux et Y Denys gèrent la journée.

Organisation par le club de VANNES de l'interclub des 07 et 08 mai 2022 :

- Georges SOUBIROUS, Président du BC VANNETAIS, organise une réunion pour remettre en route l'organisation de cette compétition, sachant qu'un gros travail avait été réalisé avant la pandémie.
- Philippe GABRIEL indisponible aux dates proposées confirmera à GS, la participation du club de Sarzeau pour prêter des tables et des bridgemates .
- Suite à cette réunion, il sera précisé aux différents clubs les modalités d'organisation de cette épreuve notamment au niveau de l'intendance (repas et pot de clôture) . A ce niveau, les capitaines d'équipes seront probablement sollicités. Nous reviendrons prochainement sur ce sujet.
- 6 équipes de Sarzeau sont engagées 2 en D3, 2 en D3 et 2 en D5
-

Pour la compétition de Paimpol une équipe de Sarzeau est engagée.

Pour la Coupe de France 2 équipes sont engagées.

Finales nationales à Vannes

S'il y a des questions sur les compétitions on peut appeler Jean Claude Laramée.

Le simultané des élèves a du être annulé car le carnet de donnes a été envoyé hors délai.

Pour l'organisation des tournois, il est souhaitable que chaque organisateur enregistre ses donnes et sauvegarde ses fichiers sur le bureau ...de l ordinateur.

LE POINT SUR LA FORMATION

Suite à l'absentéisme et au fait que beaucoup d'élèves ne préviennent pas de leur absence (2 élèves présents sur 3 séances de Janvier) JC Laramée a décidé d'annuler les cours du Vendredi matin. Par contre les cours du Mercredi soir sont maintenus.

Jean Claude assurera la formation de niveau intermédiaire du Mercredi matin.

Bilan de fréquentation des cours :

Lundi:45 élèves sur 5 séances

Mercredi matin:23

Mercredi soir:17 sur 3 séances

Vendredi matin:6 sur 3 séances.

Questions diverses :

Assemblée générale du comité de BRETAGNE :

Cette AG regroupe notamment l'ensemble des présidents de club. Elle se déroule cette année à PAIMPOL et Jean Claude Laramée représentera le club de SARZEAU. Cette année est une année électorale et de nombreux postes sont à pourvoir : si vous êtes intéressés pour participer à la vie du comité, merci de vous manifester.

La mairie a accepté l'octroi de la place supplémentaire handicapée sollicitée.

Un stage de formation pour moniteur de 4 jours sera organisé à Rennes ou Vannes du 12 au 15 Avril.Les personnes intéressées doivent se faire connaître; les frais sont pris en charge par le club.

Aide pour la duplication des étuis :

Pour les compétitions organisées par le Comité, celui-ci alloue aux arbitres une aide pour la duplication des étuis. Cette préparation des étuis, par le passé réalisée manuellement, se fait maintenant plus facilement avec les dupliqueuses dont les clubs se sont équipés.

Depuis quelques années le Comité a décidé que cette aide (1€ pour 3 étuis) serait reversée au club à leur demande, ce qui a été fait en 21019/2020 pour 94 €. Les clubs ont la liberté de reverser aux arbitres, qui utilisent cet équipement, l'allocation perçue.

A la demande de JC Laramée, après un vote à l'unanimité, le Conseil décide que cette aide lui sera reversée, après communication au trésorier du nombre de donnes dupliquées au club et ceci à compter du 1 Juillet 2021.

Fin de la réunion.

